



Approche écosystémique du bilan des gaz à effet de serre d'un territoire sylvo-pastoral sahélien : contribution de l'élevage. Paris, AgroParisTech, Thèse de doctorat.

Pastoralisme : un puissant moteur économique

Le pastoralisme est un moteur économique de vastes régions aux marchés alimentés par les élevages pastoraux, avec des produits de qualité reconnus partiellement par des indications géographiques pour leur dimension patrimoniale. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), **l'élevage pastoral représente entre 40 % et 60% du PIB agricole pour les pays arides**. En Afrique de l'Ouest, l'élevage pastoral mobile, qui exploite les parcours sahéliens, alimente l'essentiel de la consommation en viande rouge de la région et offre de grandes potentialités en ce qui concerne les produits laitiers. Il génère aussi de nombreux services et emplois tout au long des chaînes de valeur.

Mais des menaces grandissantes

Dégradation des terres de parcours

Entre 25 % et 50 % des terres de parcours mondiales sont dégradées ou menacées, en raison de plusieurs facteurs :

- les successions de sécheresses (exemple au Maghreb), l'érosion éolienne, l'érosion hydrique en lien avec l'intensité des précipitations au Sahel ;
- le développement de plantes envahissantes dans les terres de parcours au Sahel ;
- les pollutions chimiques, moins visibles mais bien réelles, les pollutions croissantes de l'air, des eaux et des terres par les plastiques ;
- les variabilités climatiques interannuelles (température, pluviométrie) qui font peser des incertitudes sur le volume des ressources fourragères, la santé des animaux, leur fécondité.

Ces facteurs ont des conséquences négatives sur la productivité du bétail, la biodiversité, les cycles hydrologiques et les moyens de subsistance des populations rurales.

Fragmentations des espaces pastoraux

La conversion des terres de parcours et la fragmentation des espaces pastoraux minent l'accès aux parcours et dégradent fortement les sols. En effet :

- **La pression des cultures sur les terres de parcours au Nord et au Sud du Sahara** conduit à l'appropriation de communs par des acteurs privés, à la déforestation, à la dégradation des sols, à la marchandisation croissante de l'accès aux ressources (eau, résidus de culture, etc.) et à la fragmentation des espaces, laquelle peut fortement restreindre la mobilité.
- **L'affaiblissement des arrangements intercommunautaires** assurant la mobilité, laquelle permet la mobilisation de ressources en pâturage au moindre coût tout au long du cycle annuel et garantit la productivité de cet élevage.
- **L'extension des activités minières, le développement d'infrastructures et les implantations de parcs de production solaire** réduisent également les espaces pastoraux et entravent la mobilité des troupeaux.
- **Le développement des aires protégées, dans la plupart des régions d'Afrique** ainsi qu'au Tibet, exclut ou limite l'accès du bétail au pâturage et entrave la flexibilité indispensable au pastoralisme. En Europe, en revanche, les aires protégées (comme les parcs naturels régionaux ou Natura 2000) posent moins de problèmes aux pasteurs ; le pastoralisme y est même reconnu comme contribuant à la biodiversité et doté d'une dimension patrimoniale à préserver.



▲ Troupeau de transhumants traversant Bodadiougou, Burkina Faso © Gret

- **L'augmentation de la pression de prédation** (dans plusieurs régions du monde) par des espèces carnivores au statut protégé, réduit l'accès aux zones trop exposées aux attaques.

Insécurité et violence

L'insécurité et la violence à l'encontre des pasteurs se multiplient dans de vastes espaces d'Afrique de l'Ouest et du Sahel. **La pression des groupes armés, le banditisme et les vols de bétail** provoquent de vastes mouvements de migration forcée des pasteurs en quête de nouveaux espaces agro-pastoraux plus appropriés.



▼ Troupeau en transhumance dans le massif des Écrins, Alpes
© Bernard Bonnet - IRAM

Des politiques publiques insuffisantes

Les politiques publiques n'apportent qu'un soutien très insuffisant au pastoralisme, privilégiant des agricultures dites plus intensives souvent moins productives dans les zones pastorales. En effet :

- **Les politiques priorisant les cultures et l'élevage industrialisés sapent les pratiques pastorales durables.** Les modèles sédentaires sous-jacents et les ratios d'efficacité et de productivité sur lesquelles elles se basent, ne prennent pas en compte la gestion de l'incertitude et la capacité d'adaptation aux aléas qui caractérisent les systèmes pastoraux. La rusticité des animaux est également affaiblie par le croisement anarchique avec des races améliorées importées.
- **Les financements restent majoritairement orientés vers les systèmes d'élevage les plus intensifs** dans les Suds (achat de vaches laitières importées, programmes d'insémination artificielle, subventions aux fermes d'élevage « modernes », etc.).
- **La faible protection commerciale des produits issus des filières d'élevage pastoral induit une forte concurrence avec des produits importés à bas coûts** (poudres à base de matières grasses végétales en concurrence directe avec

- le lait local en Afrique de l'Ouest, bas morceaux de viande surgelée importés, etc.).
- Le manque persistant de reconnaissance du pastoralisme comme mode d'utilisation viable et durable des terres à part entière, contribuant à de nombreux services écosystémiques, a fait que les parcours et leurs gardiens pastoraux sont marginalisés et négligés dans l'établissement des agendas nationaux et mondiaux.
- Les familles des pasteurs souffrent d'un accès beaucoup trop limité aux services de base (éducation, santé, état civil), particulièrement dans les sociétés pastorales d'Afrique de l'Ouest et du Sahel.
- La forte demande en travail de ces systèmes d'élevage dissuade fortement les vocations et limite le renouvellement des générations. L'élevage pastoral demeure ainsi un secteur globalement peu attractif pour les jeunes, notamment les jeunes femmes.

La combinaison de ces menaces entraîne des conséquences désastreuses pour les terres pastorales, les peuples qui en dépendent et pour la planète entière.



▲ Concertation sur la gestion des ressources naturelles à Banfora, Burkina Faso
© Gret

Les défis pour un pastoralisme durable

La gestion durable des parcours et les pratiques pastorales offrent des solutions fondées sur la nature qui contribuent de manière essentielle à la réalisation des trois grands enjeux internationaux de lutte contre la désertification, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, de conservation et de valorisation de la biodiversité. Relever ces défis impose cependant des politiques cohérentes afin de :

- Éviter le labour des parcours et la perte rapide de fertilité des sols **en encourageant** la sécurisation des droits collectifs sur le pâturage et l'herbe, reconnus comme des ressources communes.
- Éviter la privatisation des espaces pastoraux au profit de monocultures fourragères intensives subventionnées, **en encourageant** l'introduction de davantage de légumineuses dans les assolements, les rotations culturales et les cultures à double fin (ex. niébé), ainsi que le développement des pratiques agroécologiques.
- Éviter le libre accès à l'eau déconnecté de la gestion en commun des parcours et la privatisation des puits pastoraux **en encourageant** la gestion locale et la régulation de l'accès à l'eau en lien avec les parcours.
- Éviter la gestion exclusive des aires protégées (ex. engagements 30/30) excluant les éleveurs transhumants **en encourageant une gestion locale et inclusive** de la biodiversité dans les territoires.
- Éviter les modèles de réhabilitation des pâturages basés sur des plantations d'arbres et mises en défens **en encourageant** la réhabilitation des parcours dégradés par les pasteurs et leurs troupeaux.
- Éviter le confinement de la transhumance dans des corridors sans accès à l'eau, aux parcours ou aux aires de repos **en encourageant** l'aménagement concerté des axes de transhumance, incluant accès à l'eau, parcours sécurisés et couloirs adaptés.
- Éviter l'interdiction des feux, la croissance des broussailles et l'accroissement des risques **en encourageant** l'écobuage et les pratiques traditionnelles de gestion du feu.
- Éviter les plantations massives d'arbres sur les espaces pastoraux **en encourageant** plutôt la régénération naturelle assistée (dissémination de graines, zoochorie restaurative).
- Éviter les financements de projets via les crédits carbone et biodiversité qui perturbent la gouvernance locale (territorialisation, individualisation des droits, possible exclusion des pasteurs) **en encourageant** la préservation des parcours, la protection des droits des pasteurs et l'appui aux activités pastorales.

■ **Directeur de la publication :**
Jean-Luc Chotte, président du CSFD

■ **Auteurs :**

Amel Benkahla (Gret/CSFD), Bernard Bonnet (Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement, Iram/CSFD), Jean-Daniel Cesaro (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement-Systèmes d'élevage méditerranéens et tropicaux, Cirad-Selmet/CSFD), Jean-Luc Chotte (Institut de Recherche pour le Développement, IRD/CSFD), Christian Corniaux (Cirad-Selmet/CSFD), Benoit Dedieu (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, INRAE), Pierre Hiernaux (Pastoralisme Conseil, PASTOC/CSFD), Groupe de travail pastoralisme du CSFD coordonné par Bernard Bonnet.

■ **Relecture :** Isabelle Amsallem (Agropolis International)

■ **Mise en page :** Alexandra Luchez (Agropolis International)

■ **Impression :** LPJ Hippocampe (Montpellier, France)

© CSFD/Août 2026

Nous contacter
CSFD - Comité Scientifique Français de la Désertification
Agropolis International
1000 Avenue Agropolis
34 090 Montpellier
France
Tél. : +33 (0)4 67 04 75 75
csfd@agropolis.fr
www.csf-desertification.org



Avec le soutien de :



Suivez-nous sur :



Recommandations aux acteurs et actrices publics

Réviser les politiques foncières et de gestion durable des ressources et des paysages

- Reconnaître les droits à la mobilité locale, régionale et transfrontalière ;
- Stopper la conversion des terres de parcours et renforcer la complémentarité et les échanges et services entre cultivateurs et éleveurs (neutralité en matière de dégradation des terres, NDT) ;
- Améliorer les conditions d'indemnisation/compensation des cultivateurs, agropasteurs et pasteurs en cas de perte de leurs droits liés à des projets d'utilité publique relatifs à des aménagements régionaux, infrastructures publiques, projets d'exploitation minière, projets industriels et agro-industriels ;
- Intégrer la sécurisation des communs pastoraux dans les programmes de certification et de sécurisation foncière ;
- Renforcer la gouvernance locale et la défense des droits des citoyens et citoyennes (équité de traitement en cas de litige, participation à la gouvernance locale, etc.) ; favoriser les chartes ou conventions locales portant accords entre cultivateurs et éleveurs en favorisant le droit négocié ;
- Innover dans les techniques de réhabilitation des parcours dégradés impliquant directement les éleveurs ;
- Assurer la sécurité civile vis-à-vis des incendies : par le pâturage de pare-feu et par la participation des éleveurs à la re-conception d'espaces brûlés moins inflammables, à côté de forestiers, pompiers, agriculteurs, collectivités territoriales, etc. ;
- Décentraliser et responsabiliser les acteurs locaux dans la gestion du foncier pastoral ;
- Mettre en place des politiques sanitaires adaptées aux contextes locaux (chemins de transhumance, lieux de rassemblement pour l'eau, interaction avec la faune sauvage, préservation de races à petits effectifs), politiques coconstruites avec les acteurs locaux, dont les éleveurs, qui ont des connaissances spécifiques, pas imposées d'en haut et inspirées par la biosécurité appliquée aux élevages sédentaires ;
- Sécuriser l'abreuvement des troupeaux et le partage des usages avec d'autres utilisateurs en lien avec les changements climatiques (sujet qui monte en Méditerranée, dans les Alpes, et qui est au cœur des politiques de plusieurs pays du Sahel).

Renforcer les alliances, les liens sociaux et le capital social des sociétés pastorales avec les autres acteurs et usagers des territoires pastoraux

- Développer des outils de concertation multi-acteurs pour sécuriser le foncier mis à disposition de l'élevage (parcours, autres ressources) en promouvant des approches par les communs et en favorisant la sécurisation des systèmes d'alimentation des troupeaux, les chemins de déplacement et en produisant des services pour d'autres acteurs (fertilisation organique, désherbage, valorisation de sous-produits de culture, réduction des broussailles inflammables, etc.) ;
- Développer les infrastructures et services accessibles aux pasteurs et adaptés à la mobilité ;
- Rendre accessibles l'éducation, la santé et l'Etat civil aux familles d'éleveurs ;

- Soutenir la reconnaissance des droits et des métiers pastoraux, en France par exemple le débat porte sur la reconnaissance des spécificités des métiers de bergers (bouvier, gardiens de troupeaux...) salariés, en tenant compte des changements sociologiques (non issus du milieu agricole, femmes...) ;
- Investir également dans la formation technique et scientifique, filières universitaires pour préparer les décideurs, les acteurs du développement et, plus largement, les citoyens, à une meilleure compréhension du pastoralisme dans la société ;
- Intégrer le multi-usages et l'utilisation partagée des espaces pastoraux dans la compréhension des responsabilités et des usages.

Renforcer le soutien aux économies pastorales

- Évaluer plus précisément les retombées économiques et effets induits multiples de l'activité pastorale dans les territoires ;
- Inscire la contribution à la durabilité des systèmes alimentaires et à la sécurisation des *livelihoods* comme un axe fort des politiques publiques de soutien au pastoralisme durable ;
- Soutenir les chaînes de valeur pastorales en particulier pour les jeunes et femmes pasteurs, mettant en valeur les spécificités des produits pastoraux (par exemple, via des indications géographiques comme les appellations d'origine contrôlée en France ayant misé sur les systèmes pastoraux) ;
- Améliorer la gouvernance des marchés à bétail en faveur des pasteurs, en renforçant l'attractivité des marchés et les investissements des collectivités qui bénéficient de leur fiscalité dans l'aménagement et la gestion de leur espace pastoral ;
- Réviser les politiques commerciales pour améliorer l'environnement des filières locales (protection douanière, fiscalité différenciée de celle appliquée aux produits importés, etc.) ;
- Intégrer les besoins d'investissement dans l'élevage dans les plans d'investissement agricole nationaux, dans les plans de développement territoriaux et plans de financement des collectivités et inter-collectivités.

Conclusion

Promouvoir un pastoralisme durable suppose de changer de paradigme, afin que la mobilité ne soit plus considérée comme un héritage du passé mais bien comme une solution fondée sur la nature, moderne, capable de répondre aux défis communs de la lutte contre la dégradation des terres, du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. Les acteurs du pastoralisme disposent de tout le savoir-faire technique, du capital social et de la capacité d'adaptation pour relever les nouveaux défis qui se présentent. Un soutien politique et financier renouvelé à travers des orientations centrées sur la sécurisation des espaces pastoraux, le renforcement des alliances entre les pasteurs et les autres usagers du territoire et le renforcement des économies pastorales sera primordial pour les aider à y parvenir, en plaçant les pasteurs et leurs organisations au cœur de la gouvernance des filières et des territoires ruraux.

